

VISITE DE L'EHPAD

DE TERRAIN FLEURY

Le Tampon

Mardi 30 août 2022



SOCIAL

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le vieillissement actif de la population réunionnaise est une réalité que le Département se doit de prendre en compte dans ses politiques publiques.

En tout premier lieu, il s'agit d'abord de répondre à la question : « où est ce que nos gramounes vont vieillir ? » À l'heure où les solidarités familiales traditionnelles se délitent.

Aussi, le Département travaille depuis de longues années à essayer de bâtir un modèle adéquat de prise en charge et d'accompagnement à travers plusieurs axes :

- le maintien à domicile, grâce à la APA et notamment au dispositif d'amélioration de l'habitat proposé par le Département dont le budget a été doublé durant ce mandat afin d'accélérer la cadence des améliorations,
- la création de structures innovantes, entre respect des traditions et prise en charge adaptée au niveau de dépendance, telles que les Maisons d'Accueillants Familiaux ou encore les résidences autonomes et les résidences services
- la prise en charge en établissements spécialisés tels que les EHPAD, avec l'accompagnement financier du Département.

Pour chacun de ces axes, la qualité de l'accueil est un souci constant du Département. Le « bien-vieillir » étant une priorité, cela passe avant tout par la possibilité d'offrir un lieu de vie paisible et authentique, où chacun peut trouver des activités conformes à ses aspirations.

À ce titre, l'EHPAD Terrain Fleury symbolise à merveille ce que nous ambitionnons pour nos aînés. Un cadre de vie agréable, un personnel disponible et compétent, et une philosophie résolument tournée vers l'humanité.

Cyrille Melchior,
Président du Conseil départemental

FOCUS SUR LA STRATÉGIE D'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation rapide du nombre de seniors en perte d'autonomie, le Département conduit aux côtés des partenaires publics une stratégie d'accueil des personnes âgées. A ce titre, deux appels à projet ont été lancés pour la construction de deux EHPAD, un dans l'Est et l'autre dans le Sud. Le bien vieillir est plus qu'une priorité, c'est un défi pour demain. Ce sont donc près de 500 places supplémentaires sur tout le territoire qui verront bientôt le jour et permettront aux seniors qui ne peuvent rester à domicile de bénéficier d'une aide adaptée.

ESMS : UNE SOLUTION POUR LES FAMILLES

Parce que le maintien à domicile n'est pas toujours possible, l'hébergement en Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) apparaît alors comme une solution pour bien des familles. Malheureusement, force est de constater que malgré les efforts conduits ces dernières années, le vieillissement de la population est une réalité qui nous rattrape ; c'est pourquoi le Département a nécessité de conduire un plan ambitieux visant à créer un parcours de vie allant du domicile à l'ESMS. Ce plan ou programme répond à des enjeux de modernisation, d'innovation et de diversification de l'offre d'hébergement. L'action départementale est guidée par un but unique : améliorer la qualité du service rendu et répondre à l'urgence sociale des seniors et des personnes en handicap.



UN EFFORT DE RATTRAPAGE COMME PRIORITÉ

Rattraper le retard de ces dernières années en matière d'offres d'hébergement est le premier objectif fixé à la feuille de route départementale avec notamment la création de :

5 EHPAD,

1 Foyer d'Accueil Médicalisé (EAM)

4 foyers d'Accueil occupationnels ou établissement d'accueil non médicalisés (EANM),

40 places en Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS),

50 places en Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapé (SAMSAH).

FOCUS SUR LA STRATÉGIE D'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES

UN CADRE DE VIE RÉNOVÉ

Parce que le bien vieillir veut aussi dire prendre soin du cadre de vie de nos anciens et des personnes vulnérables, le Département a aussi engagé des chantiers de rénovation des EMS comme deuxième objectif du programme. La collectivité accompagne donc la rénovation des établissements médico-sociaux implantés depuis de nombreuses années et aujourd'hui vieillissants.

DES SOLUTIONS POUR CHAQUE BÉNÉFICIAIRE

Parce que chaque parcours, chaque personne est unique quel que soit son âge ou quel que soit sa perte d'autonomie, le Département propose aussi des solutions personnalisées. Maintien à domicile, habitat alternatif, établissement médico-social deviennent des choix.

RESTER À DOMICILE GRÂCE AU SOUTIEN D'AIDANTS

Le Département est présent aux côtés des familles et de leurs proches pour que le maintien à domicile soit aussi une solution. La Maison des aidants est un espace d'information, d'orientation et un lieu d'échange pour permettre un meilleur accompagnement des personnes âgées, et de leurs proches aidants.



L'EHPAD DE TERRAIN FLEURY

L'EHPAD accueillera majoritairement des personnes âgées atteintes de troubles du comportement et en perte d'autonomie. Les résidents proviendront majoritairement de la région sud et sud-est, incluant le grand sud.

Les résidents du Pôle gérontologique ouest pourront être accueillis au sein de l'EHPAD dans le cadre de rapprochements familiaux. Chaque résident dispose d'un projet individuel d'accompagnement et d'un projet de soins.

ANIMATIONS

Une animatrice coordinatrice de vie sociale planifiera l'ensemble des activités quotidiennes dispensées par l'établissement ou par des prestataires (art-thérapie, zoothérapie...) ou bénévoles. L'objectif de ces animations est à la fois ludique mais aussi de formation ou d'information, avec un rôle dans l'amélioration comportementale ou sensorielle des résidents pour le maintien du lien social et des capacités physiques et cognitives. Ces activités variées (chant, travail manuel, lecture commune, initiation informatique, jeux de société...) se dérouleront sur plusieurs endroits de l'EHPAD. À l'extérieur, seront également organisées des visites de musée, d'exposition, de théâtre. La proximité d'une école permettra de développer des liens intergénérationnels.

PARTENARIATS

Au niveau de la prise en charge des usagers, l'EHPAD « Les villas Terrain Fleury » bénéficiera d'un conventionnement identique à celui existant déjà sur les autres EHPAD du PGRA (Pôle Gérontologique Roger André), et prévoyant une équipe mobile de soins palliatifs ainsi qu'une équipe mobile de géronto psychiatrie, la HAD. Des conventions sont également prévues avec les médecins libéraux de la maison de santé proche de l'établissement.

DESCRIPTION DES LOCAUX

L'EHPAD s'articule autour de grands espaces séparés en unités de vie distinctes appelées « allées »

Le complexe est composé de 5 bâtiments destinés au médico-social reliés par des couloirs. L'EHPAD dispose d'un étage regroupant deux unités (Allée des anthuriums et Allée des orchidées).

L'ensemble des espaces est doté de climatisation à double fonction : air froid et chauffage.

Les **83** chambres sont individuelles, climatisées, avec une salle d'eau privative. Le résident est libre de meubler et décorer à sa convenance son espace privé. Les chambres sont déjà équipées du mobilier nécessaire.

Prix 75.86/jour soit 2275€ par mois

L'EHPAD DE TERRAIN FLEURY



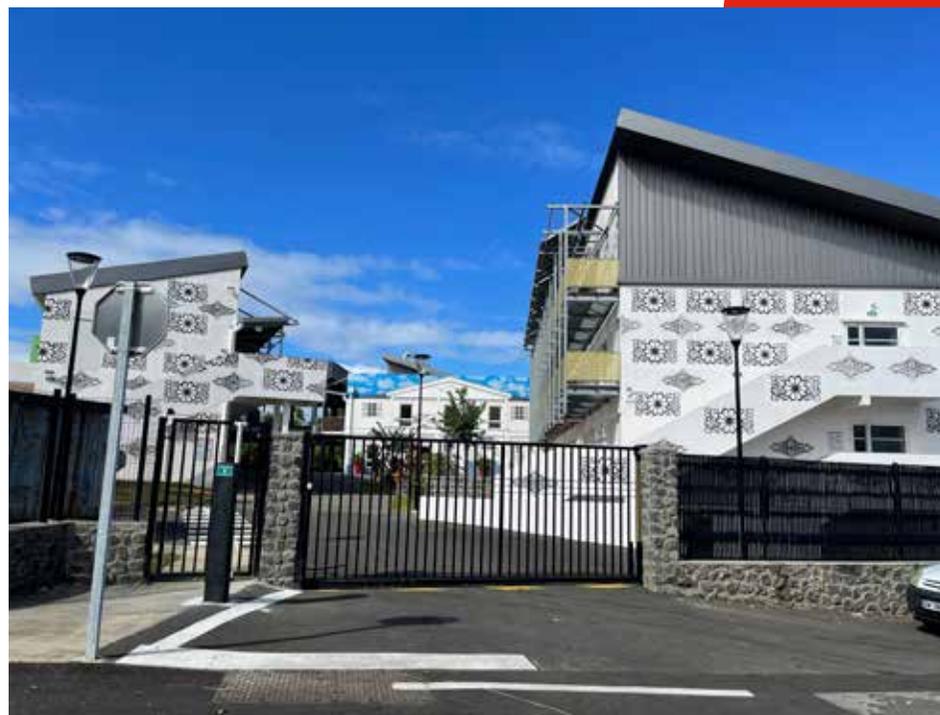
LE CHANTIER EN QUELQUES CHIFFRES

Début des travaux : début 2017

Montant global des travaux : 17 787 297 €

Financement des travaux :

- Emprunt AFD : 11 200 000 €
- Prêt vert : 2 800 000 €
- Subvention CD : 500 000 €
- Subvention CNSA : 310 000 €
- Subvention FEDER : 1 890 000 €
- Fonds propres associatifs : 1 087 297 €



CONTACTS PRESSE

Direction de la Communication

Pana Rakoto • 0692 974 533
pana.rakoto@cg974.fr

Virginie Elsass • 0692 974 389
virginie.elsass@cg974.fr



SOCIAL